

24.06.2016 - 13:28 Uhr

Le Brexit compromet la mise en oeuvre consensuelle de l'initiative sur l'immigration de masse

Zürich (ots) -

La décision de la Grande Bretagne de quitter l'Union européenne annonce une nouvelle période d'insécurité économique et politique en Europe. D'abord, l'économie suisse pourrait traverser une mauvaise passe conjoncturelle. Ensuite, le temps disponible pour trouver une solution politique consensuelle concernant la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse est très court. Il se pourrait qu'une mise en oeuvre unilatérale soit inévitable.

Le choix d'une majorité de Britanniques de quitter l'Union européenne aura aussi des conséquences non négligeables pour l'économie suisse. Après l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse le 9 février 2014 et l'abolition du cours de change plancher euro/franc par la Banque nationale suisse le 15 janvier 2015, le vote d'aujourd'hui en faveur du Brexit est la troisième secousse consécutive venant aggraver et prolonger la phase d'insécurité économique et politique que connaît la Suisse. Il se traduit par des réactions très vives des marchés financiers mondiaux. Lesquels nous donnent un avant-goût des problèmes que connaîtra l'Europe en particulier, mais la Suisse aussi, dans les mois à venir. Le Brexit étant un événement sans précédent de l'histoire économique européenne, il n'est pas possible d'en prédire les effets exacts à l'heure actuelle. L'Union patronale suisse (UPS) s'attend cependant à une pression accrue sur l'économie suisse déjà éprouvée. Malgré les actions concertées des banques centrales, le franc pourrait se maintenir à haut niveau pour un certain temps, ce dont continueront de souffrir en premier les marges des entreprises exportatrices, puis aussi, bien sûr, l'économie domestique. L'UPS estime ainsi qu'il faut s'attendre à de nouvelles mesures d'économies de la part des entreprises. D'un autre côté, certains commentateurs estiment au contraire que la Suisse, avec ses accords bilatéraux, constitue à présent un site attractif en particulier pour les groupes internationaux installés à Londres.

Le Brexit n'en aura pas moins, à coup sûr, des répercussions sur les négociations de la Suisse avec l'UE sur la question de la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. L'UE va être longtemps bloquée par les négociations de sortie de la Grande-Bretagne. Face à ce nouveau tableau des priorités pour l'UE, les employeurs prévoient aussi qu'il sera difficile de faire valoir les requêtes de la Suisse à Bruxelles dans les mois à venir. De plus, il n'est pas exclu que l'UE gèle totalement l'examen de solutions spécifiques afin ne pas inciter la Grande-Bretagne ou d'autres pays de l'UE à formuler, eux aussi, des demandes particulières. Face à cette nouvelle donne, l'UPS estime dès lors qu'il sera particulièrement difficile de tenir le calendrier fixé pour la mise en oeuvre de l'initiative. Il se pourrait donc qu'une mise en oeuvre unilatérale soit inévitable. L'initiative exige en effet qu'une solution soit trouvée jusqu'au 9 février 2017, faute de quoi le Conseil fédéral doit régler la question par voie d'ordonnances.

Contact:

Renseignements

- Valentin Vogt, président, tél. 079 634 12 10, vogt@arbeitgeber.ch
- Roland A. Müller, directeur, tél. 079 220 52 29,
mueller@arbeitgeber.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008699/100789870> abgerufen werden.